



# ARNAQUES AUX ANIMAUX

*Votre compagnon restera virtuel*

Une petite boule de poils qui vous attendrit d'un seul regard, cela vous fait rêver ? Alors prenez le temps de faire connaissance physiquement avec votre futur compagnon à quatre pattes.

Sur Internet, certains escrocs élaborent de faux sites ou postent de fausses annonces pour de jeunes animaux de race, avec pour seul dessein de vous soutirer de l'argent.

Pour une adoption au poil, voici nos conseils.



## MODE OPÉRATOIRE

- Vous êtes attendri(e) par un animal à **donner ou à petit prix** sur Internet et prenez contact avec le vendeur.
- Ce dernier se trouve **à l'étranger** et souhaite vous envoyer l'animal par le biais d'une **société de transport**. Il s'assure que vous êtes apte à accueillir son animal chéri .
- La société de transport vous contacte et vous demande de **payer des frais supplémentaires** pour diverses raisons (cage non adapté, frais de douane, etc.) :
  - Par **virement à l'étranger**
  - Par l'achat de cartes cadeaux, cartes prépayées, Paysafecard, recharge PCS, etc. puis **transmission des codes PIN**.
- Après avoir déboursé bien plus que pour une adoption en Suisse, vous ne verrez jamais le pelage de cette adorable boule de poils car **elle n'existe pas !**



## COMMENT SE PRÉMUNIR ?



Privilégiez l'adoption dans un refuge ou un élevage suisse et surtout une **rencontre physique avec l'animal et son propriétaire**.



**Aucune entreprise légitime** ne vous demandera de payer des frais en achetant des **cartes cadeaux** (Google play, Neosurf, Itunes, etc.), **Paysafecards** ou **recharges PCS**.



Demandez le **numéro d'identification** de l'animal et contrôlez-le auprès de :

- Pour la France : contactez l'I-CAD qui pourra vérifier les informations : +33 (0)9 77 40 30 77
- Pour la Suisse : vétérinaire.



Ne transmettez jamais de **documents d'identité ou personnels** par email ou autres supports numériques. Votre identité risquerait d'être **usurpée**.



**Faites preuve de bon sens ! Vérifiez la cohérence des informations transmises ! En cas de doute, contactez la police.**



## VOUS ÊTES VICTIME

- Si vous avez effectué un virement bancaire, contactez immédiatement votre banque pour faire un rappel des fonds.
- Signalez le profil suspect sur la plateforme de petites annonces ou le réseau social.
- Déposez une plainte pénale : munissez-vous de toutes les pièces utiles (toutes les conversations avec l'auteur, profil suspect, annonce, relevé bancaire, etc.).

### CONTACT

www.votrepolice.ch  
021 644 44 44

